

Les annonces ministérielles, lors de la conférence de presse du 30 octobre relative à l'accès au supérieur, ne sont pas sans poser de nombreuses questions aux personnels de direction qui vont devoir mettre en œuvre en extrême urgence de nouveaux dispositifs sur lesquels ils n'ont pas été consultés et qu'ils ont appris par les médias pendant les vacances.

Ces nouvelles procédures, vont surtout mobiliser les lycées, auxquels cette réforme confie la plus lourde charge dans des délais irréalistes. Comment par exemple construire une semaine de l'orientation en moins de 15 jours pour être prêts avant les conseils de classes qui débutent généralement la dernière semaine de novembre ?

L'idée d'un deuxième professeur principal en terminale à compter du mois de décembre est une excellente initiative mais malheureusement utopique faute de professeurs volontaires pour une mission insuffisamment rémunérée(*) que les chefs d'établissements ont de plus en plus de mal à faire accepter. (*) 906.24 euros par an pour un professeur de terminale GT, soit environ 25 HSE pour un certifié)

Ce projet semble aussi négliger l'organisation pédagogique de nombreux lycées professionnels dans lesquels les conseils de classes sont organisés en semestre pour tenir compte des huit semaines de périodes de formation en milieu professionnel. Il sera impossible dans ces établissements de respecter le schéma proposé par la réforme, d'autant plus que de nombreux élèves de terminale seront en entreprise entre fin novembre et fin décembre.

Que signifient les semaines de l'orientation ? Qui s'en charge ? Quel contenu et sur quel temps ? Surement pas les conseillers d'orientation qui ont disparu de nos établissements pour se transformer en psychologues. Comment imaginer construire un tel dispositif en moins de trois semaines sans aucune trame d'organisation et dans un calendrier d'activités déjà très dense et avec des enseignants peu ou pas formés à l'orientation ?

Il est enfin totalement impensable de demander aux conseils de classes un avis sur chacun des 10 vœux émis par les 35 élèves d'une classe de terminale ce qui aboutirait à des réunions de plus de trois heures par classe de terminale.

Quels outils informatiques seront mis à notre disposition pour recueillir les intentions des lycéens avant fin novembre et quand seront-ils disponibles ? Compte tenu du calendrier annoncé, nous en avons besoin dès lundi prochain pour prendre le temps de les découvrir et de les faire découvrir aux enseignants qui devront ensuite en expliquer le fonctionnement aux élèves avant les conseils de classes du premier trimestre.

Fidèle à ses mauvaises pratiques, l'institution lance ses réformes avant de construire les outils nécessaires à leur mise en place et n'a jamais réussi à produire dans les délais des applications totalement finalisées, à l'exception peut-être d'APB qui était certainement l'outil le plus fiable, le plus simple à utiliser pour les personnels de direction et le plus abouti jamais produit par l'Education Nationale !

Cette nouvelle procédure, a au moins la vertu de remplacer l'aberrant tirage au sort par une forme de sélection qui reconnaît la valeur et le mérite, mais cela ne résoudra pas le manque de places à l'université et élude la question de l'adéquation de notre système de formation aux besoins de la nation.

Le pays a-t-il besoin d'autant d'étudiants en STAPS ou en psychologie quand il manque cruellement d'ingénieurs, d'informaticiens ou d'enseignants dans certaines disciplines ?